

Commission administration, planification et développement (CAPD)
Compte rendu de la réunion tenue le 30 août 2022 à 8 h 30

Sont présents :

- Jean-François Pinard, conseiller délégué
- Stéphane Bertrand, conseiller délégué
- Liza Poulin, mairesse
- Normand Dupont, directeur général adjoint

Sont également présents (invités) :

- Annie Lévesque, directrice, Service de l'urbanisme et aménagement durable du territoire
- Véronic Villeneuve, chef de division, Planification et réglementation, Service de l'urbanisme et aménagement durable du territoire

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les participants déclarent la rencontre ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 août 2022

Le compte rendu est adopté tel que présenté.

4. NOUVEAUX DOSSIERS ET PRÉSENTATIONS

4.1 Dossiers Urbanisme

Demande d'amendement réglementaire / Zones C-355 et C-550

Présentation d'un projet de construction d'une habitation multifamiliale dans la zone C-355 dont la réalisation nécessite un amendement réglementaire.

Révision des usages / Zone C-253

Présentation d'une proposition pour la révision des usages autorisés dans la zone C-253 et d'un projet de construction commerciale.

Arrosage des pelouses

État de la situation

Il y a une problématique de distribution de l'eau potable dans certains secteurs de la municipalité, principalement due à des baisses importantes de pression attribuables à l'arrosage excessif des pelouses en dehors des heures permises.

Proposition d'amendement réglementaire



Une proposition d'amendement au Règlement 1594 *concernant les infrastructures d'aqueduc et l'utilisation de l'eau potable* est soumise aux membres de la Commission afin que les anciens systèmes d'arrosage automatique des pelouses soient soumis aux nouvelles normes et d'exiger l'ajout d'un détecteur d'humidité sur ces systèmes afin d'empêcher les cycles d'arrosage lorsque les précipitations atmosphériques suffisent ou lorsque le taux d'humidité du sol est suffisant.

5. PROCHAINE RENCONTRE DE LA COMMISSION

Le 9 septembre 2022 à 8 h 30.

Le conseiller délégué,

Le conseiller délégué,

	
---	---

Stéphane Bertrand

Jean-François Pinard